

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 17 décembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/12/17-5/15

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales
Rapporteur : AUTREUX Lydie

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TALLET Maud

OBJET : Subventions 2010 : Accueils collectifs de Mineurs à caractère éducatif, Accueil sans hébergement.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, le Département soutient les Accueils collectifs de Mineurs à caractère éducatif, Accueils sans hébergement (ex : Centres de loisirs sans hébergement-CLSH), par l'attribution de subventions de fonctionnement.

Il est proposé d'attribuer cette subvention en faveur de 147 structures pour un montant de 1 215 250,44 €.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU la délibération du Conseil général du 1^{er} février 2010, approuvant l'inscription des crédits au budget du Département pour l'année 2010,

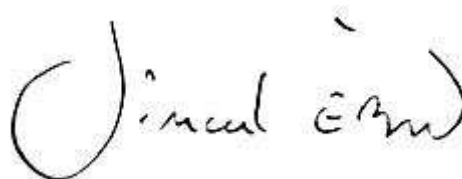
Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'attribuer à chaque structure dont la liste figure en annexe de la présente délibération la subvention de fonctionnement correspondante au titre de l'année 2010, pour un montant global de 1 215 250,44 €. Ces crédits seront prélevés sur l'action « accès aux loisirs », opération « centre d'accueil de loisirs ou de jeunes ».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial "V".

Vincent ÉBLÉ